

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-BERNARD du 5 JUILLET 2021 à 19 h 30

Etaient présents : M. Bernard REY, Maire, Mme Emmanuelle CARGNELLI, Mme Josette GUERRIER, M. Christophe COTTAREL, M. Marc SOLFOROSI, Adjointes au Maire.
MMES Claire ANDRIEUX, Sylvie CHASSAGNE, Brigitte FROMONT, Caroline PFLIEGER-LEGOUGE, F. POINTON-SCHOENAUER, MM Jean-Claude LAMBERT, Florent PATIN, Frédéric VIENOT, Conseillers municipaux.

Absent(s) excusé(s): M. Jean-Pierre PILLON (pouvoir donné à Mme C. PFLIEGER-LEGOUGE) M. Gilles BRIENS

Secrétaire de séance : Mme C. ANDRIEUX

Date de la convocation : 29 juin 2021

Date de l'affichage : 29 juin 2021

Le Procès-Verbal du conseil municipal du 5 juin 2021 est approuvé à l'unanimité des présents.

I – Modification du tarif des études surveillées (Délibération n° D2021_027)

Il est rappelé que le tarif actuel de l'heure des études surveillées est de 1.90 €.

Le tarif de l'heure de garderie est passé à 2€.

Il est proposé d'aligner le tarif des études surveillées sur le prix du tarif horaire de la garderie.

Mme C. PFLIEGER-LEGOUGE demande si l'augmentation de 0.10 € sera reversée à l'enseignant qui fait l'étude. M. le Maire répond que cela n'est pas prévu.

Le conseil municipal accepte de modifier le tarif des études surveillées, et d'aligner le tarif des études surveillées sur le tarif horaire de la garderie.

A 12 voix POUR, 0 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS (Mme C. PFLIEGER-LEGOUGE et M. J-P PILLON) le conseil municipal approuve le nouveau tarif des études surveillées à 2€.

II – Avis du Conseil Municipal sur la demande d'enregistrement présentée par la SAS MP GLASS en vue d'exploiter un entrepôt logistique à Trévoux (Délibération n°D2021_028)

M. le Maire explique que le conseil municipal doit donner son avis sur la demande d'enregistrement présentée par la SAS MP GLASS en vue d'exploiter un entrepôt logistique à Trévoux.

Le dossier est mis à la disposition du public du lundi 21 juin 2021 à 9h au samedi 17 juillet 2021 à 12h inclus.

Le dossier est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.ain.gouv.fr/trevoux-sas-mp-glass-a6755.html>

Il peut également être consulté en mairie sur demande.

Mme C. PFLIEGER-LEGOUGE demande si la commune de Trévoux a donné son avis. M. le Maire répond qu'il ne sait pas.

Pour M. le Maire et M. C. COTTAREL, cela engendrera seulement du trafic. Il n'y aura pas de rejets de polluants.

Le conseil municipal, à 13 voix POUR, 0 voix CONTRE, 1 ABSTENTION (Mme F. POINTON-SCHOENAUER) émet un avis favorable sur la demande d'enregistrement présentée par la SAS MP GLASS en vue d'exploiter un entrepôt logistique à Trévoux.

III – Conditions d'utilisation du tiers-lieu de la Bibliothèque Municipale

Mme F. POINTON-SCHOENAUER fait part d'une demande d'occupation de la salle pour dispenser des cours d'italien.

A la majorité, les élus décident de maintenir la règle de la mise à disposition à titre gratuit des salles municipales, y compris du tiers-lieu de la bibliothèque, aux seules associations spinosiennes.

IV – Aménagement du chemin de halage dans le cadre de la Vélo-Route 50

M. le Maire présente les aménagements réalisés par la CCDSV sur le chemin de halage dans le cadre de la Vélo-Route 50. Des barrières seront mises en place.

Les barrières ont été installées sur la partie Nord du chemin de halage. Cela permet de canaliser les véhicules qui descendent vers la mise à l'eau. Les riverains trouvent de nettes améliorations sur le problème du passage des motos sur le chemin.

M. le Maire explique qu'un nouvel arrêté a été pris pour fixer les nouvelles règles de stationnement et de circulation sur le chemin de halage.

L'objectif est que le chemin de halage devienne une vraie voie verte. La circulation des véhicules motorisés sera très encadrée et limitée. Une tolérance est admise pour les pêcheurs et les riverains.

Deux riverains se sont manifestés, les barrières leur causant un problème d'accès à leur propriété.

La CCDSV est en cours d'acquisition de terrains pour aménager des parkings.

A titre d'information, des compteurs ont été installés pour analyser la fréquentation du chemin de halage : quotidiennement 500 usagers fréquentent le chemin de halage.

A noter un pic de fréquentation sur une journée : 1 700 usagers comptabilisés.

M. le Maire informe qu'il a transmis un courrier à Mme la Préfète concernant les concours de pêche. Il a demandé que ces concours ne soient plus autorisés sur le linéaire de la commune comportant des riverains du halage. Il a été constaté que des débroussaillages sauvages en zone naturelle ont été faits par des pêcheurs pour installer leur poste.

Mme J. GUERRIER souligne qu'il est difficile de passer les barrières avec les vélos équipés de remorques.

V – INFORMATIONS DIVERSES

⇒ Repas du personnel et des élus

Il aura lieu le vendredi 9 juillet 2021 à 12h chez Bibet. M. le Maire offre le repas aux agents communaux.

⇒ Fête des Conscrits

Le week-end du 16 juillet.

Le feu d'artifices offert par la municipalité sera tiré le vendredi 16/07 au stade.

Le dimanche 18/07 la municipalité offre le vin d'honneur à 12h à l'Espace Chabrier.

Les food-truck seront présents sur la place Utrillo, un lieu de stationnement a été trouvé.

⇒ Conseil d'Ecole du 17/06/2021

Les effectifs sont stables. Pour la rentrée scolaire, les effectifs seront de 141 élèves.

Les inscriptions à la cantine, à la garderie et aux études sont en cours. Pour la rentrée scolaire, il a été décidé le changement du système d'inscription à la garderie (l'inscription est désormais annuelle, sans possibilité de changement) Quelques familles sont mécontentes du système qui a changé. Mme E. CARGNELLI rappelle qu'il s'agit d'un service public facultatif. Le service doit être à l'équilibre.

M. le Maire précise que si des familles sont dans le besoin financier, et ne peuvent pas payer les services périscolaires, le CCAS pourra intervenir après étude du dossier.

La commune recrute deux agents pour les services périscolaires. Les offres d'emploi ont été publiées.

⇒ Evénement musical « La Saône en fête » le 11/07 dès 11h30

Sur le chemin de halage, en bas de la rue de la Saône. Animation musicale par un jazz-band, et présence de deux peintres. Une buvette sera tenue par la Classe en 1.

⇒ Cimetière

Des travaux ont été réalisés pour mettre en place 4 caveaux 4 places.

Un colombarium sera installé. Les cavurnes qui sont actuellement au sol seront disposées autrement, pour éviter leur chevauchement. Une réunion est prévue avec les personnes concernées par ce projet de modification le samedi 10 juillet 2021 à 10h en mairie.

⇒ Personnes Agées

Le recensement des personnes souhaitant être inscrites sur le registre de surveillance en période de canicule a été réalisé.

Mme J. GUERRIER signale que de nombreuses personnes âgées souffrent de la solitude. Elle fait appel aux élus voisins de personnes âgées afin qu'ils prennent de temps en temps de leurs nouvelles.

⇒ Communication

- Page Facebook

Le sujet de lancer une page Facebook pour la commune sera abordé à la rentrée en commission.

⇒ Commission Sports CCDSV

A noter : un dérapage financier sur les équipements sportifs du collège, et la suppression des équipements sportifs prévus initialement.

⇒ Moustiques

Il s'agit d'un sujet très préoccupant pour les spinosiens.

Auparavant, des traitements chimiques étaient appliqués, désormais ce n'est plus possible, ni envisageable.

Un diagnostic a été fait le vendredi 2 juillet sur certains secteurs de la commune.

Les résultats de ce diagnostic seront communiqués lors d'une réunion publique en septembre.

Un panneau pocket d'information sur les moustiques sera réalisé.

⇒ Commission Environnement – PCAET – de la CCDSV du 2 juillet 2021

Un retour sur la phase de concertation de la phase plan d'action a été réalisé. Environ 70 actions ont été retenues.

Une démarche de labellisation Citergie pour le second semestre 2021 est lancée.

⇒ Vidéo Protection

Les travaux sont en cours. Un retour d'ENEDIS est en attente pour l'alimentation des caméras.

⇒ Rencontre riverains Bruyère / Erables

M. J-C LAMBERT a rencontré des riverains des chemins de la Bruyère et des Erables. Ce secteur sera traité en priorité pour les aménagements de sécurité routière. M. J-C LAMBERT demande que ce dossier soit lancé dès le mois de juillet.

⇒ Culture / Patrimoine

Mme F. POINTON-SCHOENAUER indique avoir trouvé un artiste pour réaliser un graff sur un transformateur électrique, et un abri bus (au bout de l'Avenue des Helvètes, côté Jassans)

Jumelage : Mme F. POINTON-SCHOENAUER explique qu'elle a trouvé deux communes dans la Drôme : CORNILLON-SUR-L'OULE et MOTTE-CHALENCON. Un jumelage en lien avec la peinture est à travailler.

Grande Lessive : manifestation prévue le jeudi 14/10/2021, sur le thème : *Tous des Oiseaux ?*

⇒ Animation

- Fête de l'école

Organisée par le Sou des Ecoles le 02/07 au stade et au Mille Club. Le lieu s'est avéré parfaitement adapté pour cette manifestation.

- Cinéma plein air du 04/07

En raison de la météo, la manifestation prévue a dû être annulée. Elle est reportée au Samedi 4 septembre 2021.

⇒ Environnement

- Ambroisie

Une sensibilisation est à faire pour arracher cette plante allergisante. Un flash info sera fait.

- Bords de Saône

Dans le cadre du contrat de vallée inondable de la Saône, l'EPTB a prévu la réalisation d'un programme d'étude des différentes typologies de platis (zone de haut fond plate en bordure de la Saône) existantes puis la mise en place d'aménagements expérimentaux de confortement et de préservation des platis. La commune de St Bernard a été retenue. C'est une bonne nouvelle pour la protection des bords de Saône.

⇒ Travaux

Sur le pont à partir du 16/08 pendant une semaine, pour reprendre la structure béton sous le pont.

Les travaux Av. des Helvètes avancent bien, dans 15 jours ils seront terminés.

Pour le PATA, les repérages seront à réaliser courant juillet.

La reprise des peintures sur les structures métalliques au Mille Club ont été réalisées début juin.

A l'Espace Chabrier, les fondations seront reprises début septembre.

De nouvelles jardinières ont été installées rue de la Saône. Au bout de deux jours une jardinière a été cassée.

⇒ Feux d'artifice

Mme B. FROMONT rappelle que les feux d'artifice de particuliers sont interdits. Une vigilance particulière est à apporter en cette période estivale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h17.

Prochain conseil municipal :
- Lundi 13 septembre 2021 à 19h30

Signatures :